

UNE FORMATION EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1. ORGANISÉE PAR MODULES

Professionnels, scientifiques et généraux.

2. REMUNÉRÉE

(Vous recevez un salaire déterminé en pourcentage du S.M.I.C.)

Age/Année	Moins de 18 ans	De 18 à 21 ans	21 ans et plus *
1 ^{ère} Année	25 %	41 %	53 % **
2 ^{ème} Année	37 %	49 %	61 % **
3 ^{ème} Année	53 %	65 %	78 % **

* à compter du premier jour du mois qui suit votre anniversaire

** du minimum conventionnel correspond à l'emploi occupé

3. ALTERNÉE (sur 2 ans)

ENTREPRISE	CENTRE	ENTREPRISE
PRATIQUE ENCADRÉE	455 H / an 13 semaines /an	35 H / semaine 34 semaines /an 5 semaines de congés /an
ETUDES - RECHERCHES – ENQUETES - PRODUCTION PERSONNELLE		

4. QUALIFIANTE

Diplômante : C.A.P.a. - Niveau V (même niveau que le BEPA)

Qualifiante → Emploi (fiche emploi code ROME : A1203)

MISE EN ŒUVRE du Contrat d'Apprentissage

- S'assurer d'une entreprise partenaire (employeur).
- S'inscrire au C.F.A. (coordonnées en première page).
- Réaliser un dossier administratif.
- Réaliser un entretien au C.F.A. auprès de l'équipe pédagogique et du directeur.
- Satisfaire à une période d'essai (2 mois après signature du contrat).

SIGNATURE du Contrat d'Apprentissage

Le contrat doit être signé entre le 1^{er} Juillet et le 31 décembre.

Les cours au C.F.A commencent fin Septembre- début Octobre.



ADMISSION

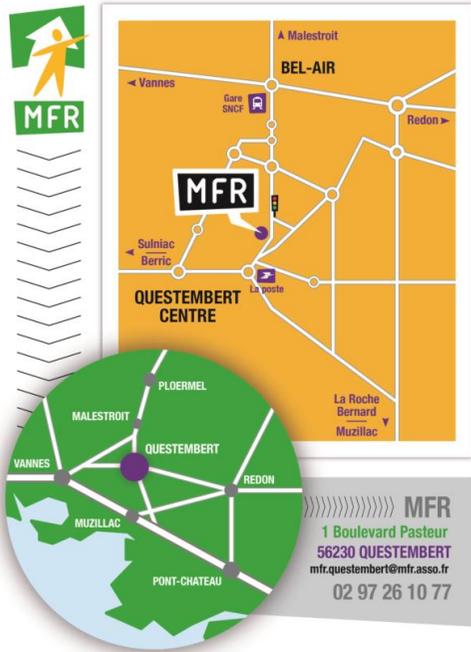
- Avoir entre 16 et 30 ans* (*Expérimentation en Bretagne depuis la rentrée de 2017 et jusqu'en 2019 pour ouvrir aux 26-30 ans)
- Etre issu de 3^{ème} des collèges, 3^{ème} de l'enseignement agricole, 3^{ème} SEGPA.
- Forte motivation professionnelle.

NB : les jeunes âgés de 15 ans au cours de l'année civile et avant le 31 décembre peuvent conclure un contrat d'apprentissage, à condition de sortir d'une classe de 3^{ème} ou d'avoir suivi un dispositif DIMA.

FRAIS

- La formation financée par le biais de la Taxe d'Apprentissage et complétée par le Conseil Régional de Bretagne.
- La restauration et l'hébergement en internat reste à la charge des familles ou de l'apprenti ainsi que le transport.

CENTRE de FORMATION



30 km de Vannes
80 km de Lorient
90 km de Rennes
90 km de Nantes
Liaison SNCF - Gare de Questembert



Site de Questembert

C.F.A. des MFR de Bretagne



MFR de Questembert

De la 4^{ème} au Bac + 2
Filière Elevage - Hippique - Paysage
Services aux Personnes



Réalisation à l'occasion des 50 ans de la MFR en 2013

1, Boulevard Pasteur - BP 12 - 56230 QUESTEMBERT

☎ 02.97.26.10.77

mfr.questembert@mfr.asso.fr

www.metiers-du-cheval.com